

L'an deux mille dix-huit, le 6 mars, les membres de l'Assemblée Délibérante du PETR Pays Tolosan dument convoqués, se sont réunis à 19 h 00 dans la salle des fêtes de Bouloc.

Votants:

CCSGCC: Chantal AYGAT, Roland CLEMENCON, Jean-Luc LACOME, Gilles MARTIN, Serge BAGUR, Daniel CADAMURO

Nombre de délégués: 47

Quorum: 24

Date de convocation: 26/02/2018

CCCB: Joël CAMART, Herveline JACOB, Frédéric MARTIN, Thierry SAVIGNY, Patrice SEMPERBONI, Christian ROUGE,

C3G: Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, André FONTES, Philippe SEILLES, Edmond VINTILLAS, Véronique MILLET,

Membres présents: 29

Pouvoirs: 3

CCF: Daniel DUPUY, Guy NAVLET, Jacques OF, Colette SOLOMIAC,

Jean-Paul VASSAL, Edmond AUSSEL, Gilbert COMBIER, Geneviève LE CHARPENTIER, Patrick

PAPILLAULT

CCVA: Robert SABATIER, Nathalie GILARD

Absents ayant donné pouvoir : Denis DULONG à Roland CLEMENCON, Jean-Louis FLORES à Jean-Luc LACOME, Nicolas ALARCON à Joël CAMART

<u>Domaine</u>: Finances <u>Délibération</u> n°: 18/71

Objet : Affectation du Résultat 2017

Le résultat de fonctionnement total cumulé fin 2017 est de **18 187.25** €. La section d'investissement clôture sur un déficit de **920.05** €.

Le Président propose d'affecter 920.05 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement ramenant le montant disponible en fonctionnement à 17.267.20 €.

Entendu l'exposé du Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

 Approuve l'affectation de 920.05 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement ramenant le montant disponible en fonctionnement à 17 267.20 €.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 6 mars 2018.

Le Président

Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication Fait et délibéré en séance du 6 mars 2018 Au registre sont les signatures